

WISE PAR

Briançon DGS
le 20/12/2018 à 18:24

AR Prefecture

005-210500237-20181220-20181219194-DE
Reçu le 20/12/2018



BRIANÇON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2018**

N° DEL 2018.12.19/194

Thème : TRANSPORTS 1

Objet : Études et
aménagement
cyclables dans le
centre-ville de Briançon
- Demande de
subventions.

Convocation :

Date : 11/12/2018

Affichage : 11/12/2018

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 22

Nombre de
suffrages
exprimés : 30

Le **mercredi 19 décembre 2018** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Étaient représentés :

POYAU Aurélie donne pouvoir à GUIGLI Catherine;
JALADE Jacques donne pouvoir à AIGUIER Yvon;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à BOVETTO Fanny;
JIMENEZ Claude donne pouvoir à PROREL Alain;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à FROMM Gérard;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;
ARMAND Émilie donne pouvoir à PICAT RE Alessandro;
DAZIN Florian donne pouvoir à GRYZKA Romain;

Absents excusés :

POYAU Aurélie, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, VALDENNAIRE Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

AR Prefecture

005-210500237-20181220-20181219194-DE

Recu le 20/12/2018

Rapporteur : Francine DAERDEN

L'appel à projets « Vélo et territoires » publié par l'ADEME s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des territoires dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. La commune y est éligible car il s'adresse aux territoires de moins de 250 000 habitants. Elle peut donc y répondre pour prétendre à des financements d'actions visant à développer la pratique du vélo.

En parallèle à cet appel à projets, des fonds européens (LEADER) et des aides du département seraient mobilisables pour ces mêmes actions.

Dans la continuité des travaux de réalisation d'un premier tronçon de voie verte qui se sont achevés en octobre dernier, il est envisagé de saisir ces opportunités afin de faciliter les déplacements à vélo dans le centre-ville à travers 4 actions :

- Étude de faisabilité d'aménagements cyclables avenue Général de Gaulle et avenue Maurice Petsche. Ces deux voies sont essentielles dans les déplacements à Briançon et leur état actuel n'est pas favorable à la pratique du vélo. Coût estimé à 10 000 € HT.
- Étude de jalonnement sur l'ensemble du centre-ville et achat de panneaux de jalonnement : plusieurs itinéraires pourraient être recommandés aux cyclistes grâce à une signalétique adaptée. Coût estimé à 13 000 € HT.
- Achat d'arceaux vélos : la commune ne possède qu'une trentaine d'arceaux vélos actuellement et l'amélioration du stationnement aux abords des équipements publics, des lieux d'enseignement et des commerces est un des leviers du développement de la pratique du vélo en ville. Dans ce but, il est programmé d'acquérir 60 arceaux vélo en 2019. La pose serait assurée par les services techniques. Coût estimé à 10 000 € HT.
- Aménagements complémentaires du tronçon de voie verte réalisé en 2018 : ce tronçon pilote sera complété en 2019 d'un compteur (capable de récolter des informations sur trafics piétons et vélos empruntant cette voie), d'un abri et d'une table d'orientation. Coût estimé à 27 605 € HT.

Le coût total de ces 4 actions est estimé à 60 605 euros hors taxe.

Le plan de financement s'établit comme suit :

| | |
|-----------------------|-------------|
| Europe – Leader (20%) | 12 121,00 € |
| État- ADEME (40%) | 24 242,00 € |
| Département (9%) | 5 521,00 € |
| Autofinancement (31%) | 18 721,00 € |
| Total | 60 605,00 € |

AR Prefecture

005-210500237-20181220-20181219194-DE

Recu: le 28/12/2018

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRANSPORTS 1 DEL 2018.12.19/194

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le directeur général des services,
Éric DUBOIS.

AR Prefecture

005-210500237-20181220-20181219194-DE
Reçu le 20/12/2018